

**COMPLEMENTS D'INFORMATION
POUR LE SUBVENTIONNEMENT
D'UNE OU PLUSIEURS ACTIONS SPECIFIQUES**

Les documents suivants sont à remplir uniquement si vous sollicitez une subvention pour une ou plusieurs actions. Chaque action donnera lieu à l'établissement d'une fiche spécifique.

Les fiches n'ont pas à être complétées dans le cas d'une demande de subvention de fonctionnement global de l'association.

DESCRIPTION DE L'ACTION

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION PROJETEE

DESCRIPTION DE L'ACTION N° 1

Présentation de l'action :

nouvelle action

renouvellement d'une action Montant de la dernière subvention: 15 240 €

Intitulé de l'action :

Accompagnement familial et social des familles face à l'emprise sectaire, Prévention du public, des jeunes et Sensibilisation des professionnels

- Date de début : / 01 / 01 / 2019 / Date de fin : / 31 / 12 / 2019 /
- Lieu : Département du Nord
- Public :

Nombre de participants attendus : plus de 1600 personnes

Public visé :

- Familles dont des membres sont enfermés dans des processus d'emprise sectaire: environ 100
- Jeunes et étudiants: environ 1000
- Professionnels (secteurs médicaux-sociaux et juridiques,...) environ 500

- Contenu et objectifs de l'action :

L'action prévue au cours de cette année est tout d'abord l'accompagnement des familles et sortants d'emprise sectaire, première mission de notre centre d'accueil.

Dans un second temps, afin d'alerter le public sur le danger de l'offre sectaire, il reste nécessaire de poursuivre notre action de prévention auprès du public, des jeunes et des étudiants notamment.

En parallèle, il convient également de sensibiliser les professionnels de divers secteurs (santé, social, police, justice, enseignement, etc...) afin de les aider à détecter les phénomènes d'emprise qu'ils sont amenés à rencontrer.

Objectifs :

Accompagnement : accompagner les familles et sortants en souffrance face à l'emprise sectaire, les aider à retrouver leur esprit critique et les liens familiaux, sociaux, professionnels rompus par l'emprise sectaire.

Favoriser la reconstruction identitaire.

Prévention : Faire prendre conscience au public, notamment aux jeunes, de l'existence du phénomène sectaire et de ses conséquences dommageables pour l'individu et la société.

Sensibilisation : Permettre aux professionnels susceptibles d'accueillir du public de détecter l'emprise sectaire afin de proposer un accompagnement adapté à la spécificité de la situation familiale rencontrée.

Accompagnement :

Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00 permettant une première écoute synthétique de la situation familiale déterminant l'existence ou non d'une emprise sectaire (*dans ce dernier cas, notre association réoriente la demande familiale vers une structure plus adaptée, ex : violences conjugales en dehors de tout contexte sectaire et orientée vers le CIDFF ou Femmes Solidaires, etc...*). Nous travaillons autour de l'emprise sectaire de quelque nature qu'elle soit, y compris autour de la thématique de la radicalisation qui, pour s'immiscer au sein d'une famille, peut utiliser le mécanisme en trois étapes de l'emprise sectaire (séduction, endoctrinement, rupture).

Les demandes d'accompagnement familial nous parviennent également par lettre ou mail directement ou via notre site internet www.caffes.fr.

Des rendez-vous personnalisés sont organisés, où l'on prend le temps d'approfondir cette écoute invitant la famille à exposer sa situation, les faits dommageables subis et faire part de ses besoins et attentes. Lorsque la famille ne peut se déplacer, le premier entretien et l'accompagnement qui se met en place ensuite peuvent être réalisés par visioconférence via la plateforme mise en place à cet effet.

L'un des faits dommageables subis par les victimes de dérives sectaires est la rupture de la personne sous emprise avec sa famille, son environnement social, professionnel.

La mise en place de l'**accompagnement familial** se réalise lors du premier entretien, déterminant la nécessité d'un **accompagnement psychologique, juridique et/ou socio-éducatif**. Librement consenti et gratuit pour la famille et le sortant d'emprise, il est réalisé par des professionnels issus de ces domaines et sensibilisés à l'emprise sectaire, cet accompagnement peut être à court, moyen ou long terme (plusieurs mois voir plusieurs années). Il est réalisé par des professionnels issus de chacun de ces trois secteurs et compétents dans les phénomènes d'addiction.

En parallèle, sont organisés au cours de l'année **des temps d'échanges** regroupant les familles et sortants faisant part de leur vécu, de leurs souffrances et partageant conseils et recommandations sur les attitudes à adopter pour tenter d'éveiller l'esprit critique du proche sous emprise.

L'ensemble de ces services permet la mise en place d'un travail autour des conséquences dommageables de l'emprise sectaire afin, entre autre, d'aider les victimes à avancer sans plus en souffrir, à rebondir dans sa vie personnelle et familiale, à se reconstruire, à retrouver sa liberté et sa dignité.

Prévention :

Les bénévoles et salariés formés à cet effet animent des **conférences de prévention** face à l'offre sectaire, d'une durée de 1h30/2h00 en collège, lycée, université et institut de formation, au sein d'associations, auprès de délinquants primaires, de détenus préparant leur sortie de prison.

Des stands de prévention sont également tenus à l'occasion de notre participation à divers **forums** (forum des associations, forum citoyen, forum accès au droit, etc).

Accueil et prévention de lycéens dans le cadre de Travaux Personnel Encadrés, comptant pour le baccalauréat, et d'étudiants dans le cadre de leur Mémoire.

Création et mise à jour d'outils de prévention.

Depuis 2017, nous accentuons cette action de prévention auprès de ce jeune public, vulnérable car en période de questionnement et de construction, mais très en demande de comprendre ce mécanisme qui bouleverse la vie de leur ami, leur frère, leur mère, etc...

Agréé service civique, notre association a accueilli en septembre 2018 un volontaire, Théo, pour un contrat de 10 mois afin de développer des actions de prévention. Pour 2019, nous accueillerons un second service civique également pour 10 mois, prenant le relai de Théo afin d'amplifier nos actions de prévention.

Sensibilisation des professionnels :

Recherches et mises en place de partenariats et de programmes de sensibilisation avec des institutions publiques ou privées.

Animation de sensibilisations organisées auprès de divers professionnels (cadres de santé, travailleurs sociaux, enseignants, CPE, infirmiers, éducateurs spécialisés ...) en extérieur. Cette action de sensibilisation s'effectue également au travers de rencontres directement au CAFFES avec des professionnels, que ce soit des interlocuteurs institutionnels ou associatifs et de terrain. L'objectif de ces sensibilisations est de transmettre aux professionnels des clés de repérage de l'emprise sectaire, échanger quant aux pistes d'accompagnement des situations familiales concernées. Comment repérer lorsqu'une personne bascule sous emprise? Comment l'accompagner? Partage d'expériences de terrain permettant aux professionnels de ne plus se sentir démunis face à la situation familiale touchée par l'emprise sectaire. Explication du processus, de ses conséquences dommageables.

Intervenants variant selon la demande : représentants du CAFFES, avocate, psychologue, famille témoignant de son vécu.

Accueil et accompagnement de stagiaires tout au long de l'année : des étudiants en formation de psychologue, de juriste, d'éducateur spécialisé, essentiellement basés sur nos axes de travail, ou encore de sciences politiques. Pouvant assister aux accompagnements familiaux réalisés par nos salariés et bénévoles ou par les professionnels, ils sont ainsi à même de découvrir le phénomène de l'emprise sectaire, et donc des situations qu'ils seront amenés à rencontrer au cours de leur future vie professionnelle.

Accueil parfois de lycéens pour un stage d'observation de quelques jours, leur permettant une immersion plus concrète au sein de nos activités.

Outre nos actions d'accompagnement et de sensibilisation que nous souhaitons renouveler pour 2019, notre association **crée ses outils de prévention**.

Pour 2019, le CAFFES souhaite ainsi :

- réaliser un **film de prévention**, outil utilisable lors des interventions auprès des jeunes, des professionnels, du tout public
- utiliser un outil existant pour élargir le public sensibilisé à l'emprise sectaire : La Cie la Belle Histoire - que nous avons sensibilisé en 2015 - joue la **pièce de théâtre** "La cible" (le parcours d'une jeune fille de 17 ans basculant sous l'emprise d'un recruteur de mouvement à caractère sectaire) et le CAFFES intervient à l'issue permettant un échange avec le public quant à leur compréhension de la pièce mais également du mécanisme qui y est représenté.

Cet échange permet de faire évoluer les représentations du phénomène de l'emprise sectaire afin d'éveiller la vigilance des spectateurs quant aux offres pouvant leur être faites et se révélant à caractère sectaire. Cet outil interactif et ludique permettrait d'atteindre des publics un peu plus en difficultés.

- créer un **guide à destination de travailleurs sociaux** afin de leur transmettre des pistes d'action lorsque se présente une situation d'emprise sectaire. La création de ce guide intervient à la suite de sensibilisations en 2018 de techniciens d'intervention sociale et familiale au sein de l'association Aide Familiale A Domicile (AFAD) à Roubaix.
- créer une **application mobile de prévention** face à l'emprise sectaire. A l'ère du tout connecté, permettre simplement à l'utilisateur en quelques clics de se prémunir de ce phénomène et d'avoir un lien vers notre association ou un partenaire lorsqu'il s'agit d'une situation d'emprise sectaire.

- **Méthode d'évaluation prévue pour l'action :**

Accompagnement :

Du point de vue qualitatif, l'évaluation de notre action se fait par les retours que nous avons, avant tout, des personnes rencontrées.

Les familles et sortants, bénéficiaires de l'action d'accompagnement, participent indirectement à la définition du projet, notamment à la suite de leurs demandes et de leurs réflexions apportées lors des rencontres et lors des temps d'échange organisés en cours d'année.

Les réunions des bénévoles et salariés écoutants permettant de faire régulièrement le point sur les demandes d'accompagnement reçues, sur les différentes situations familiales en cours d'accompagnement et leur évolution en fonction des besoins.

Les réunions pluridisciplinaires avec les psychologues, l'avocate, sont destinées à analyser le suivi de chaque situation et mettre en œuvre le rôle de chacun.

Prévention : Réunions des participants au service de sensibilisation (bénévoles et salariés), suite aux conférences/ forums/ TPE, évaluant le service, les améliorations rendues nécessaires, les outils de prévention.

Les jeunes que nous rencontrons lors des séances de prévention, peuvent faire part de leurs remarques sur des fiches d'évaluation, ce qui nous permet en retour d'améliorer nos interventions et de développer les outils de prévention en les adaptant au public envisagé.

Sensibilisation : Réunions des intervenants pour analyser entre autres les séances réalisées, déceler les aspects positifs/négatifs afin d'envisager les améliorations à apporter.

Les professionnels seront sollicités, via une fiche d'évaluation, des rencontres de bilan, sur la tenue, le contenu et les supports de la sensibilisation et leurs attentes quant à la spécificité de leur activité de terrain.

Des réunions régulières des différents acteurs de terrain (bénévoles, salariés, professionnels extérieurs) permettent d'analyser le déroulement des actions et de réfléchir aux évolutions envisageables et aux propositions de développement de nouveaux outils.

Indicateurs prévus :

Accompagnement :

- 1) Le nombre d'appels reçus
- 2) Le nombre de dossier famille ouverts
- 3) Le nombre d'entretiens psychologiques et le nombre de rendez-vous juridiques
- 4) Le nombre de fins de suivi de situation et de sorties d'emprise sectaire

Prévention :

- 1/ Le nombre de conférences
- 2/ Le nombre de forums
- 3/ Le nombre de lycéens et collégiens touchés lors des conférences
- 4/ Le nombre de personnes orientées ou accompagnées suite aux actions de prévention

Sensibilisation :

- 1/ Le nombre de sensibilisations réalisées
- 2/ Le nombre de professionnels sensibilisés
- 3/ Le nombre d'heures de sensibilisation effectuées

• **Existe-t-il un site Internet présentant l'action :**

Site internet du CAFFES: www.caffes.fr

Ce site présente de façon générale les actions menées au sein de l'association, informe le public quant à l'actualité du phénomène sectaire, alerte leur vigilance quant à un évènement à venir et pouvant être porteur de dérives sectaires.

Le CAFFES dispose également d'une page Facebook
<https://www.facebook.com/caffes.lille.9> et d'un compte twitter
<https://twitter.com/ACaffes>

Ce volet « Internet et réseaux sociaux » est également un moyen permettant à l'internaute de faire le lien avec ce qu'il vit actuellement et de passer la porte, virtuellement dans un premier temps, de notre centre d'accueil afin de solliciter une aide.

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION N° 1

INTITULE DE L'ACTION : Accompagnement Familial, Prévention du Public, des Jeunes et Sensibilisation des professionnels

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat	4762	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1700
Prestations de services	3192		
Achats matières et fournitures	1400	74- Subventions d'exploitation(1)	126700
Autres fournitures	170	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)Santé	25000
61 - Services extérieurs	20524	Préfecture 59,62,02,60,80	22000
Locations	16960	- Droit commun (préciser le service)	
Entretien et réparation	792		
Assurance	1064	Région(s):Hauts de France	10000
Documentation	1708	- DRJSCS Hts de Fce+FONJEP	4000
62 - Autres services extérieurs	32560	- Département(s):Nord	18000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	21410	DDCS Nord Prévention+FDVA	4000
Publicité, publication	2210	Commune(s):Villeneuve d'Ascq+	1500
Déplacements, missions	8600	- Lille (CLSPD+Famille+Femmes)	22000
Services bancaires, autres	340		
63 - Impôts et taxes	187	Organismes sociaux (à détailler):CAF du Nord	10000
Impôts et taxes sur rémunération,		-	
Autres impôts et taxes	187	-	
64- Charges de personnel	69167	Fonds européens	
Rémunération des personnels,	43331	CNASEA (emploi aidés)	200
Charges sociales,	25836	Autres établissements publics	10000
Autres charges de personnel		-	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
66- Charges financières			
67- Charges exceptionnelles	1200	76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements		78 – Reprises sur amortissements et provisions	
Total des charges directes		Total des ressources affectées à l'action	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Total des charges	128 400	Total des produits	128 400
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	102 000
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole	102 000	Dons en nature	
TOTAL	230 400	TOTAL	230 400

L'association sollicite une subvention de 15 500€